

Fiche de données de sécurité

Préparé 28-01-2025
Révision: (date) 25-02-2025
Version 1.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: Roomspray Fergus Blossom breeze
Code produit: 4912650/89976001
UFI: 1520-20H1-F009-DK14

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées:

Spray parfumé

Utilisation déconseillée:

Utiliser uniquement dans les conditions décrites ci-dessus, toute autre utilisation doit avoir lieu en concertation avec le fournisseur.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Importateur:
DK International Interior A/S	JYSK a/s
Niels Bohrs Vej 45	Soedalsparken 18
DK-8660 Skanderborg	DK-8220 Brabrand
Tlf.: +45 87 81 75 20	Tlf.: +45 8939 7500
https://www.dkigroup.dk	Compliancequality@JYSK.com

Contact et mail:

dki@dk-international.dk

Service responsable:

Mediator ApS, Centervej 2, DK - 6000 Kolding. Consultant: MKH

1.4. Numéro d'appel d'urgence

I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

L'étiquetage du produit selon le règlement européen 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage n'est pas imposé.

2.2. Éléments d'étiquetage

-

Mention d'avertissement:

-

Contient 3,7-dimethyloctan-3-ol, nerol. Peut produire une réaction allergique. (EUH 208)

Tenir hors de portée des enfants. (P102)

2.3. Autres dangers

-

Autres remarques:

-

Autre

-

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1/3.2. Substances/Mélanges

Substances	No.-Index / No.-REACH	No.-CAS	No.-CE	Classification-CLP	Poids/Poids %	Note
Glycérine	- / -	56-81-5	200-289-5	-	5 - < 10	1
3,7-Dimethyloctan-3-ol	- / 01-2119454788-21-xxxx	78-69-3	201-133-9	Skin Irrit. 2;H315, Skin Sens. 1B;H317, Eye Irrit. 2;H319	0,1 - < 0,25	-
Nerol	- / 01-2119983244-33-xxxx	106-25-2	203-378-7	Skin Irrit. 2;H315, Skin Sens. 1B;H317, Eye Irrit. 2;H319	0,1 - < 0,25	-

1) La substance a une limite d'exposition nationale.

Veillez vous reporter au rubrique 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation:

En cas d'inconfort: Sortir à l'air frais.

Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

En cas d'ingestion:

Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées.

Consulter un médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec la peau:

Enlever les vêtements souillés.

Laver soigneusement et longuement la peau avec de l'eau.

Consulter un médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec les yeux:

Rincer à l'eau (utiliser de préférence des produits de rinçage pour les yeux) jusqu'à ce que l'irritation se calme. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Conseils généraux:

En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut avoir un effet légèrement irritant sur la peau et les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin ou aux urgentistes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse, de la neige carbonique ou un brouillard d'eau.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas directement inflammable. Eviter l'inhalation des vapeurs et fumées – aller à l'air frais.

Des fumées dangereuses se forment en cas d'incendie.

L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé.

5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent utiliser l'équipement de sécurité approprié.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter et tout contact avec la peau ou les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de jeter inutilement dans l'environnement.

Fiche de données de sécurité

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer les déperditions avec un chiffon.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se reporter au rubrique 8 pour le type d'équipement de protection.

Se reporter au rubrique 13 pour les instructions sur l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune exigence particulière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Il est conseillé de conserver le produit en sécurité, hors de portée des enfants et à distance des denrées alimentaires, de la nourriture pour animaux, des médicaments, etc.

Conserver dans l'emballage original étroitement fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir application, rubrique 1.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition UE (Décret n° 2021-1849 du 28 décembre 2021, décret n° 2021-1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021):

Substances	Paramètres de contrôle (VLEP 8h) ppm / mg/m ³	Paramètres de contrôle (VLEP CT) ppm / mg/m ³	Remarques
Glycérine (aérosols de)	- / 10	- / -	-
Valeur de la DNEL/PNEC:			
DNEL Glycérine			
Inhalation - Chroniques Locaux	Travailleurs -	Consommateurs 132 mg/m ³	
DNEL 3,7-Dimethyloctan-3-ol			
Inhalation - Chroniques Systémiques	Travailleurs 11,14 mg/m ³	Consommateurs 2,75 mg/m ³	
Cutanée - Chroniques Systémiques	3,16 mg/kg bw/day	1,58 mg/kg bw/day	
Cutanée - Chroniques Locaux	190 µg/cm ²	190 µg/cm ²	
Orale - Chroniques Systémiques	-	1,58 mg/kg bw/day	
DNEL Nerol			
Inhalation - Chroniques Systémiques	Travailleurs 4,4 mg/m ³	Consommateurs 1,09 mg/m ³	
Cutanée - Chroniques Systémiques	1,25 mg/kg bw/day	0,62 mg/kg bw/day	
Orale - Chroniques Systémiques	-	0,62 mg/kg bw/day	
PNEC 3,7-Dimethyloctan-3-ol			
Eau douce	0,009 mg/L		
Intermittent releases (Eau douce)	0,089 mg/L		
Eau de mer	0,001 mg/L		
Sol	0,011 mg/kg soil dw		
PNEC Nerol			
Eau douce	7,45 µg/L		
Intermittent releases (Eau douce)	74,5 µg/L		
Eau de mer	0,745 µg/L		
Sol	22,3 µg/kg soil dw		

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun scénario d'exposition n'est disponible pour ce produit.

Fiche de données de sécurité

Contrôles techniques appropriés

Aucune exigence particulière.

Équipement de protection individuelle:

Protection respiratoire:

Non exigé.

Protection des mains:

Normalement pas requis.

Protection des yeux/du visage:

Non exigé.

Protection de la peau:

Non exigé.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Liquide
Couleur:	-
Odeur:	Odeur parfumée
Point de fusion/point de congélation (°C):	-
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C):	-
Inflammabilité:	-
Limites inférieure et supérieure d'explosion (vol-%):	-
Point d'éclair (°C):	~137 (Pensky-Mertens closed cup)
Température d'auto-inflammabilité (°C):	-
Température de décomposition (°C):	-
pH:	-
Viscosité cinématique (mm ² /s):	-
Solubilité:	Miscible avec l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	-
Pression de vapeur:	-
Densité et/ou densité relative:	-
Densité de vapeur relative:	-
Caractéristiques des particules:	-

9.2. Autres informations

Aucunes.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun effet connu.

10.4. Conditions à éviter

Aucun effet connu.

10.5. Matières incompatibles

Aucun effet connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun, si le stockage est fait conformément aux recommandations.

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë:

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

Composant	Voie d'exposition	Espèce	Test	Résultat
Glycérine	Oral	Rat	LD50	27200 mg/kg bw
Glycérine	Inhalation	Rat	LC50/ 4 Heures	5850 mg/m ³ air
Glycérine	Dermique	Cochon d'Inde	LD50	45 mL/kg bw
3,7-Dimethyloctan-3-ol	Oral	Rat	LD50	8270 mg/kg bw
3,7-Dimethyloctan-3-ol	Dermique	Lapin	LD50	> 5000 mg/kg bw
Nerol	Oral	Rat	LD50	4500 mg/kg bw
Nerol	Dermique	Lapin	LD50	> 5000 mg/kg bw

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Peut être légèrement irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Peut provoquer une irritation de l'oeil.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Contient 3,7-dimethyloctan-3-ol, nerol. Peut produire une réaction allergique.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

Cancérogénicité:

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

Toxicité pour la reproduction:

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée:

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

Danger par aspiration:

Sur la base des données disponibles, la classification n'est pas respectée.

11.2. Informations sur les autres dangers

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant	La durée du test	Espèce	Test	Résultat
Glycérine	96 Heures	Poisson	LC50	54000 mg/L
Glycérine	72 Heures	Algues	EC50	> 10000 mg/L
3,7-Dimethyloctan-3-ol	96 Heures	Poisson	LC50	8,9 mg/L
3,7-Dimethyloctan-3-ol	48 Heures	Daphnie	EC50	14,2 mg/L
3,7-Dimethyloctan-3-ol	72 Heures	Algues	EC50	21,6 mg/L
Nerol	96 Heures	Poisson	LC50	20,3 mg/L
Nerol	48 Heures	Daphnie	EC50	32,4 mg/L
Nerol	72 Heures	Algues	EC50	9,54 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Le potentiel de dégradation des eaux résiduaires.	Test	Résultat
3,7-Dimethyloctan-3-ol	Oui	OECD Guideline 301 F	28 Jours 60 - 70%
Nerol	Oui	OECD Guideline 301 D	28 Jours 90%

Fiche de données de sécurité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Potentiel de bioaccumulation	LogPow
Glycérine	Non	-1,75
3,7-Dimethyloctan-3-ol	Oui	3,3
Nerol	Non	-2,76

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

La produit ne répond pas aux critères applicables pour les substances PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.7. Autres effets néfastes

Aucunes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Suivant la réglementation sur les déchets, le produit n'est pas classé déchet dangereux. Il est recommandé d'éliminer les restes et déchets par le biais du système communal de collecte des déchets, conformément aux spécifications ci-dessous.

Code-EAK	Description
16 03 06	Déchets d'origine organique autres que ceux visés à la rubrique 16 03 05

Marquage spécifique:

-

Emballages contaminés:

L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses par route et par mer, conformément à ADR, IMDG et à IATA.

14.1 -14.4.

ADR

-

IMDG/IATA

-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Pas pertinent.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Sources:

Limite d'exposition UE (Décret n° 2021-1849 du 28 décembre 2021, décret n° 2021-1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021).

Autres remarques:

-

Fiche de données de sécurité

Restrictions professionnelles:

-

Besoins en formation:

-

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucunes.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Conformément au règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

Information supplémentaire:

Sources:

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), avec amendements.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) N° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE), avec amendements.

Directive 2008/98/CE

ECHA - L'Agence européenne des produits chimiques

Text complet des Phrases-H citées dans les rubriques 2 et 3:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH 208	Contient 3,7-diméthyl-octan-3-ol, nerol. Peut produire une réaction allergique.

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008:

-

Abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité:

REACH: REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals. [Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques].

CLP: Classification Labelling Packaging Regulation (Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage). Règlement (CE) n° 1272/2008.

N° CAS.: Numéro du Chemical Abstract Service.

Numéro CE.: Numéro EINECS et ELINCS (voir également EINECS et ELINCS).

DNEL: Dose dérivée sans effet.

PNEC: Concentration(s) prédite(s) sans effet.

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane).

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

EC50: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

NOEC: Concentration maximale testée à laquelle, dans une étude, aucun effet statistiquement significatif n'est observé dans la population exposée par rapport à un groupe de contrôle approprié.

NOAEL: Dose maximale (ou niveau d'exposition) testée à laquelle il n'y a aucune augmentation statistiquement significative de la fréquence ou de la sévérité des effets nocifs entre la population exposée et un groupe de contrôle approprié; certains effets peuvent se produire à ce niveau mais ils ne sont pas considérés comme nocifs ou précurseurs d'effets nocifs.

Autre:

Les informations présentées dans cette fiche de données de sécurité s'appliquent uniquement à ce produit spécifique (mentionné dans la section 1) et ne sont pas nécessairement vraies pour une utilisation avec d'autres produits chimiques/produits.

Changements ont été apportés dans les points suivants:

Informations sur le nouveau fournisseur.

Cette fiche annule et remplace la version:

1.0